

## les catégories\*

	<i>DESCRIPTION</i>	<i>CRITÈRES POUR TOUS LES PROJETS</i>
<b>1. Recherche et analyse</b>	Recherche documentaire, sondage, expérimentation, dissertation, texte d'analyse	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Qualité de l'expression écrite (français) des textes présentés</li> <li>• Contexte théorique et problématique</li> <li>• Qualité des données présentées</li> <li>• Esprit de synthèse</li> <li>• Qualité de la présentation visuelle pour l'exposition</li> <li>• Développement du sens critique</li> <li>• Validité écologique</li> </ul>
<b>2. Créativité</b>	L'essentiel du projet repose sur la conception et la réalisation et/ou l'interprétation d'une production artistique ou littéraire	
<b>3. Innovation</b>	Élaboration d'un projet à caractère environnemental bénéfique de nature technologique, pédagogique	
<b>4. Programme de formation spécialisé en environnement</b>	Réservé aux étudiants et étudiantes inscrits à un programme de formation spécialisé relatif à la protection de l'environnement	

..... Les étudiants et étudiantes doivent réaliser un travail de session ou un projet qui traite d'une problématique environnementale locale ou globale, en rapport avec les objectifs d'un cours ou dans le cadre d'activités parascolaires ou socioculturelles.

De façon générale, le projet devra mettre en évidence l'acquisition d'un sens critique par rapport à la problématique environnementale présentée. Tout projet ou œuvre devra être accompagné d'un texte explicatif résumant et/ou traduisant la réflexion qui a guidé l'étudiant ou l'étudiante dans sa production.

Les projets soumis au Concours intercollégial Pédagogie-Environnement deviennent la propriété des organisateurs du concours.

\* Le jury se réserve le droit de ne pas attribuer de prix dans certaines catégories.

